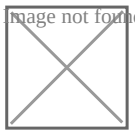

Renovation location appartement

Par **Bastien42**, le **16/06/2020** à **10:15**

Bonjour,

Etant locataire j'ai plusieurs problèmes concernant mon logement. Le premier concerne la salle de bain dans laquelle de la tapisserie a été mise autour de la baignoire. Celle si a force d'humidité se décolle et j'ai remarqué qu'elle a été posé directement par dessus une ancienne tapisserie. Ce type de pose et de matériau est il adapté à une pièce d'eau? Qui doit payer les rénovations?

Mon second problème concerne une des chambre. En effet j'ai entièrement repeint cette pièce et la toile de verre au plafond se décolle. Apres inspection c'est tout le plafond qui est à refaire. Ayant entreprit de peindre ce plafond suis je responsable? Et même question qui doit payer les rénovations? Merci.

Par **Visiteur**, le **16/06/2020** à **13:44**

Bonjour

Il est difficile ici de parler de responsabilité..

Si vous avez parfaitement le droit de repeindre, avez vous utilisé une peinture adaptée aux plafonds toilés ?

Par **Bastien42**, le **16/06/2020** à **14:58**

Bonjour et merci de votre réponse je vais retrouver la facture concernant le plafond de la chambre mais de mémoire oui. Je précise que j'ai repeint de mon propre chef sans consulter mon propriétaire qui ne voulait pas participer à de quelconque frai de remise en état. Avais-je le droit de repeindre sans son accord? Concernant la salle de bain dont les murs ont été couvert de tapisserie et qui se décolle puis-je demander aux propriétaires de financer les rénovations ou s'agit il d'une dépense que je dois assumer seul? (Je pense que le travail de base a été fait à la va vite puisque la tapisserie a été collée par dessus une ancienne tapisserie et après deux ans d'habitation elle se decolle). Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés